



Assemblée Générale

Comité de quartier : SECTEUR 4 – CANTEBONNE EST

Date : 3 juillet 2013

Personnes présentes : 9 dont Mme Di Luigi Loredana, membre bureau cdq ; M. Spizak, élu référent du cdq 4 ; M. Reiss et M. BABA AHMED, adjoints

❖ Remarques et questions soulevées :

- Rue Paul Nicou :
Il est signalé le manque de visibilité au stop à l'intersection avec la rue des Glaïeuls, suite aux travaux d'aménagement d'un particulier résidant à cet angle. Des vitesses excessives sont également constatées (ralentisseurs ?). Il est signalé un problème concernant l'enlèvement des om/tri sélectif dans les allées perpendiculaires à la rue (information ? incompréhension au niveau circuit ramassage ?). La CCHVA a été alertée jeudi 4.
- « Haricot » avenue de la Libération : aussi bien en haut qu'en bas un panneau interdisant de tourner à gauche serait nécessaire. Est également posé la question d'inverser les sens uniques liaisons avec place Joliot Curie.
- Rue des Lys : présence d'une voiture « tampon » immatriculée 55. Information transmise à la Police Municipale le jeudi 4.
- Rue Vaillant Couturier : en bas de la rue, il est demandé un nettoyage plus fréquent de l'espace nature
- Bloc Lénine (Batigère) : le parking est souvent jonché de débris et objets divers ; il est également utilisé pour travaux sur véhicules qui laissent des traces sur l'aspect de cet endroit.
- Rue des Jasmins : Il est souhaité un rafraîchissement et aménagement de l'espace jeux
- Services : Il est déploré le manque de commerces de proximité sur le haut de la Ville et les difficultés engendrées pour les personnes âgées (Il est rappelé l'existence de la navette CCAS). Il est également signalé l'absence d'un distributeur bancaire sur le haut et il est demandé de solliciter la Poste ou une banque pour pouvoir répondre à ce manque.
- Information : Question sur la publication du PV du conseil municipal sur le site de la ville. Après vérification, il y figure bien. Il sera joint au cr de L'AG ainsi que la version pdf du n°14 de juin de la revue municipale « Mosaïque »
Faire rappel préconisations environnement dans rdv du règlement concernant, les feux de jardin, la sortie sur trottoir des om et tri sélectif (après 19 h), les déjections canines.

❖ Point sur projets Ville :

- Travaux 2013 sur le secteur :
L'avenue Grandpierre (estimé 175 000 €) et la rue des Roses est inscrite au programme 2013 (estimé 185 000 €). L'éclairage devrait accompagner ses travaux, ainsi que de nouvelles plantations d'arbustes rue Grandpierre.
- Zone commerciale : il est fait rappel de la décision du Conseil d'Etat qui en décembre a cassé l'avis favorable de la CNAC et en conséquence annule les 4 permis de construire que les Services de l'Etat avaient accordés (!). Le promoteur du projet n'a toutefois pas abandonné. A ce jour, un « Parc commercial d'intérêt communautaire » est inscrit dans les orientations du SCOTAT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territorial de l'Agglomération de Thionville) auquel est rattaché la CCHVA. (voir PV CM du 24/06/13)
- EHPAD : les permis de construire ont été déposés en mai
- Fosse au Chauffour : un projet d'une centaine de parcelles, à proximité du parcours de santé, a été présenté en commission d'urbanisme. Le PC est en cours d'élaboration. Les travaux pourraient démarrer début 2014. La commune aura à charge l'aménagement d'une voie d'accès.

❖ **Animation : (Info hors AG)**

A l'initiative du «club des 6 » et des comités de quartiers, une fête des quartiers s'est déroulée le 15 juin dernier dans la cour école Langevin; elle a rencontré un certain succès et elle sera certainement reconduite l'an prochain. La 3^e édition de la marche gourmande aura lieu le 15 septembre.

❖ **Renouvellement des bureaux :**

Mme DI LUIGI Loredana ; rue des Glaieuls

En préambule de la réunion il a été signalé qu'il est souhaité pour une meilleure efficacité que d'autres personnes rejoignent Mme Di Luigi pour la constitution du bureau du cdq 4.

PS : l'AG du cdq 5 ayant été annulée en raison du manque de participants (le fait qu'il n'y ait pas de bureau en étant sans doute une raison), ce compte-rendu sera également adressé aux personnes de ce secteur.

Vu :

L' élu référent : Pierrick SPIZAK

Mme Loredana DI LUIGI